min de fer de Menin dans la traversée du boulevard et vote le crédit pour solde;

Homologue les baux de location des boutiques des Halles;

Renvoie à la commission administrative du gaz la question d'une part à attribuer au directeur du service dans les bénéfices de l'établissement;

Révise le règlement du service municipal des eaux;

Renvoie à l'examen de la Commission des finances une demande de secours extraordinaire formée par le Bureau de bienfaisance;

Renvoie à l'examen de la même commission le projet de renouvellement de l'abonnement de la corporation des brasseurs pour le paiement des taxes d'octroi sur les bières;

Homologue les devis des travaux de voirie à exécuter en 1881;

Homologue un marché de gré à gré pour l'exécution immédiate de remaniement du pavage de la rue du Bois;

Sur la proposition de la commission administrative du service du gaz et après avoir reçu communication de jurisconsultes, lesquels se prononcent de la manière la plus catégorique, rejette la demande, en date du 10 mai 1880, de MM. Desclée frères et Cie, concluant au paiement par la ville d'indemnités devant leur donner réparation de dommages qu'ils prétendent avoir éprouvé par suite de la cessation de leur contrat d'éclairage arrivé à terme le 1er mai 1879;

La grève de Denain

Denain, 6 novembre.

La grève tend à prendre des proportions considérables.

Il y a aujourd'hui 510 grévistes à la fosse Casimir Périer, 97, à Saint Marck, 300 à Rœulx et 300 à Hevelu.

On signale toujours 191 mineurs à Renard et 16 en plus aux deux autres fosses.

Le 84e de ligne en garnison à Avesnes est venu aujourd'hui remplacer le 1er de ligne.

Les généraux Hartung et du Guigny étaient aujourd'hui à Denain, ainsi que M. Gruaz, directeur général de la Cie d'Anzin.

La troupe occupe Abscon, Escaudain Rœulx.

Les souscriptions se généralisent. 3000 listes ont été envoyées sur tous les points de la France et des secours arrivent de divers comités ouvriers.

Les huit femmes de mineurs inculpées d'entraves à la liberté du travail ont été condamnées à six jours de prison; ce jugement est vivement commenté dans les estaminets par tous les ouvriers.

Etat-Civil de Roubaix — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 6 novemb. — Eugène et Henri Piat, jumeaux, rue du Tilleul, 60. — Alice Maurisse, rue de Condé, maison Deerumaux. — Alice Debuck, au Cul-de-Four, maison Rouse, 18. — Auguste Vasseur rue de Beaurewaert, 8. — Henri Maerten, rue des Parvenus, 53. — Valentin Deconnière, rue Franklin, maison Flamencourt. — Maria Lambrecq, rue de Lannoy, maison Bonte. — Angèle Vanneste, rue St-André.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 6 novemb. — Auguste Bonnet 33 ans, maçon rue des Filatures, 27. — Marie Bradt, 13 ans, 9 mois, Hôtel-Dieu. — Gabrille Heuls, 1 jour, Hôtel-Dieu. — Albert Allegaert, 55 ans, 8 mois, teinturier, Hôtel-Dieu. — Alphonsine Ladessous, 3 mois, rue de la Redoute prolongée, 101. — Mathilde Serbruyns, 51 ans, 5 mois, sans profession, rue de l'Alma, 223. — Alexandre Delbassé, 44 ans, 10 mois, peintre en bâtiments, rue du Nouveau-Monde, cour Segard.

Convois funèbres et Obits

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 8 novembre 1880, à 9 heures et demie pour le repos de l'âme de Monsieur Albert DEBRUYNE, époux de Dame Adèle BOULANGER, décédé à Roubaix, le 7 novembre 1879, à l'âge de 67 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébrée en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 8 novembre 1880, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules CLARISSE, époux de Dame Henriette BOITEL, décédé à Roubaix, le 2 octobre 1880, dans sa 40e année. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Sainte-Martin, à Roubaix, le lundi 8 novembre 1880, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Carlos-Louis CLIQUET, décédé à Roubaix, le 5 octobre 1880, dans sa soixante-treizième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 8 novembre 1880, à 9 heures pour le repos de l'âme de Dame Bénédictine-Joseph LEPERS, veuve de Monsieur César DELANNOY, décédée à Roubaix, le 6 octobre 1880, dans sa 96e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 8 novembre 1880, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Georges-Louis-Marie-Joseph GOUBE, décédé à Roubaix, le 8 octobre 1880, dans sa 18e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 8 novembre 1880, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Gustave GION, décédé à Roubaix, le 30 septembre 1880, dans sa 22e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Christophe, à Tourcoing, le mercredi 10 novembre 1880, à huit heures et demie, pour le repos des âmes de: Monsieur Philippe TIBERGHIEN, sa femme et ses enfants. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Saint-Joseph, le lundi 8 novembre 1880, à 8 heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur François GILLE, époux de Dame Rosalie MAES, décédé à Roubaix, le 4 octobre 1880, à l'âge de 84 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettres de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 9 novembre 1880, à 9 heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur César GADENNE, époux de Dame Clémence PLANQUART décédé à Roubaix, le 3 novembre 1878, à l'âge de 43 ans et 9 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettres de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

FAITS DIVERS

— Il a été procédé hier, au Palais de l'Industrie, au tirage trimestriel des obligations à rembourser pour l'amortissement de l'emprunt municipal, contracté par la ville de Paris en 1875. A ce tirage, il a été extrait de la roue les numéros suivants, dont les 24 premiers donnent droit aux primes suivantes: le n° 23553, 100,000 fr.; le n° 14450 50.000 fr.; les trois suivants chacun 10,000: 389.408, 331.364, 5921. Les quatre suivants chacun 5000 fr. 3241, 430,759, 95 972, 119.881.

— Une ignoble agression a eu lieu il y a trois jours à Paris, au coin de la rue du Bac et de la rue de Sèvres, en face du Bon-Marché.

Il était cinq heures du matin, un jeune précepteur, M. l'abbé B..., se rendait, pour entendre la messe, aux Missions étrangères, lorsque, du renfoncement d'une porte cochère, un homme s'élançant sur lui le souffleta en l'injuriant.

L'abbé B..., tout surpris de cette agression, porta en pleine poitrine un coup de son parapluie à ce misérable qui s'éloigna en jurant.

On assure que des actes semblables à celui-ci se commettent chaque jour dans Paris sans que la police s'en préoccupe le moins du monde. Dans cet état de choses, il serait utile que, par la voie des journaux, ces révoltantes voies de fait fussent portées à la connaissance du public, afin que les conservateurs, aveugles et sourds, ouvrissent enfin les yeux et les oreilles à la vérité. Ces faits rappellent d'une façon effrayante les derniers mois de la triste année 1792.

— Un télégramme de Gmunden, du 28, annonce que la duchesse de Cumberland vient de donner le jour à un prince. Le parti guelfe le considérera probablement comme l'héritier présomptif de la couronne de Hanovre.

TRIBUNAUX

On mande de Philippopoli 5 novembre: Le jugement des assassins de Mme Skobelef vient d'être rendu. Les deux Monténégrins ont été condamnés à mort, un macédonien à douze ans de travaux forcés, et le frère d'Uzatis à seize ans de prison.

Lettres Mortuaires et d'Obits à l'imprimerie Alfred Reboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien).

BULLETIN DU COMMERCE

COURS DES PEIGNÉS & DES BLOUSSES DES Marchés de Roubaix et de Tourcoing

	1re	2me	3me	4me
Peignés Australie Port-Phil. Adelaïde	9 50 à 10 »	23 à 25	25 à 28	
» Sydney croisés	» »	25 à 28	28 à 30	
Laines de la Plata B.-Ayres.	7 75 à 8 »	25 à 28	28 à 30	
» du Cap M.-Video.	» »	» »	» »	
Laines d'Afrique du Chili.	6 50 à »	» »	» »	
» de France.	» »	» »	» »	
» de Russie.	7 75 à 8 »	25 à 28	28 à 30	
Filés chaîne laine(s) 16/18	9 25 à 9 50			
» » 20/24	8 25 à 8 50			
» » 32/64	9 25 à 9 75			
» » 100	10 25 à 10 50			
» » laine (s) 120	» »	» »	» »	
Blousses Australie.	4 75 à 5 25	25 à 30	30 à 35	
» Buénos-Ayres	3 50 à 4 »	» »	» »	
» Monte-Video	3 50 à 4 »	» »	» »	
» France.	» »	» »	» »	
» Afrique	3 25 à 4 »	» »	» »	
» Chili.	» »	» »	» »	
Peignés Australie				4 75
Laines de la Plata				» »
» du Cap				» »
» du Chili				» »
» de France				» »
» de Russie				» »
Filés chaîne laine(s)				» »
» »				» »
» »				» »
» »				» »
» » laine (s)				» »
Blousses Australie				» »
» Buénos-Ayres				» »
» Monte-Video				» »
» France				» »
» Afrique				» »
» Chili				» »

PARIS, 6 novemb. — *Dépêche de 1 h. 1/2.* — HUILE DE COLZA. Courant, 73 50; décembre, 74 »»; 4 premiers, 75 75; 4 de mai, »» »». — HUILE DE LIN. Courant, 70 »»; décembre, 70 »»; 4 premiers, 70 »»; 4 de mai, »» »». — SPIRITUEUX. Courant, 61 75; décembre, 61 75; 4 premiers, 61 »»; 4 de mai, 60 »». — SUCRES BRUTS 88 degrés disp., 55 »» à »» »» — SUCRES BLANCS Courant, 62 50; décembre, 62 50; 4 premiers 62 87. Raffinés, 114 »» à 115 »». — FARINES 8 MARQUES. Courant, 59 »», décembre, 58 60; 4 premiers, 58 »»; 4 de mars, 58 50 — BLÉS. Courant, 27 75; décembre, 27 75; 4 premiers, 27 80; 4 de mars, 28 »». — SEIGLES. Courant, 23 50; décembre, 23 25; 4 premiers, 23 25; 4 de mars, 23 25. Marque Darblay, 61 »».

Marché de Wormhout du 4 nov.

Blé	21 07	Haricots	» »
Blé 1re qua.	21 75	Pois	» »
Blé 2e qua.	20 »	Caméline	» »
Fèves	» »	Pommde t.	» »
Grai. de lin	» »	Beur. en bl.	» »
Colza	» »	(kilog)	4 30
Avoine	» »	Lin (lek. 1/2)	» »

BOURSE DE LILLE

Valeurs	Cours préc.	Cours du 6 novembre
Crespin-l. Anzi.	60 ..	... ...
Marly	250 ..	... ...
Annœullin	10 .	... ...
Ch. Com Calais.	1015 ..	... ...

Bilan de la Banque de France

Le 4 novembre 1880, au matin

ACTIF

Argent monnayé et lingots	1,816.745.130	34
Effets échus hier à recevoir	207.677	93
Portefeuille de Paris: Commerce	404 272.233	47
Portefeuille des succursales	416.277.586	..
Avances sur lingots et monnaies	15.222.500	..
Avances sur titres	77.993.700	..
— — succursales	64.610.600	..
Avances à l'Etat	80.000.000	
Rente de la réserve	12.980.750	14
Rentes disponibles	99.590.909	38
Rentes immobilisées	100.000.000	..
Hôtel et mobilier de la Banque	4.000.000	..
Immeubles des succursales	6.314.502	..
Dépenses d'administration	2 971.112	97
Emploi de la réserve spéciale	10.300.000	..
Monnaies italiennes en dépôt	65.730.931	70
Divers	60.706.440	61
	3.217.879.074	54

PASSIF

Capital de la Banque	182.500.000	..
Bénéfices en addition au capital	8.002.313	54
Réserve mobilières	22.105.750	14
Réserve immobilière	4.000.000	..
Réserves spéciales	10.300.000	..
Billets au porteur en circulation	2,369.028.965	..
Arrérages de valeurs transférées ou déposées	7.567 643	98
Billets à ordre et récépissés	41.289.910	86
Comptes courants du Trésor	202.609 825	01
Comptes courants	340.095.139	76
Dividendes à payer	1.756.147	..
Effets non disponibles	737.371	79
Escomptes et intérêts divers	9.174.361	80
Réescompte du dernier semestre	1.182.913	41
Réserve pour effets en souffrance	2.146.583	27
Divers	15.443.649	71
	3.217.879.074	54

Ce bilan, comparé à celui de la semaine dernière, fait ressortir les différences suivantes sur les principaux chapitres:

AUGMENTATION

Circulation des billets	12.000.000

DIMINUTION

Encaisse	4.000.000
Portefeuille	25.000.000
Compte courant du Trésor	28.000.000
Comptes courants particuliers	43 000 000

Santé à tous. -- Adultes et Enfants

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite:

REVALESCIÈRE

DU BARRY, de Londres

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dyssenterie, constipation, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse diarrhée, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie reins intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse et se levant. M. le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caséine — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, es chairs et les os — (éléments dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres *farinacées*, occasionne l'effroyable *mortalité* des enfants 31 sur 100 la première année et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. B aucoup de femmes et d'enfants dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière » Aux étiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 34 ans de succès, 100.106 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, etc.

Cure n° 98,614: Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, *mauvaise digestion*; affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYCLET, Instituteur à Eynanças (Haute-Vienne).

N° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,623. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. Aussi *La Revalescière chocolatée*, en boîtes aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. Biscuits Antidiabétiques de Revalescière en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. *franco*. — Dépôt à Roubaix, chez MM. Morelle-Bourgeois; Desfontaine, épicier sur la Place; Boubert, Epicerie-Centrale, 13, rue St-Georges; à Tourcoing, chez M. Bruneau, pharmacien, rue de Lille, Despinoy, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Cie (Limited), rue Castiglione, Paris.

EN réponse aux demandes de notre clientèle, nous la prions d'envoyer **1 fr. 80** pour recevoir franco un pot de

BAUME DE LA FERTÉ

POUR LES GERÇURES

GUERLAIN, 15, rue de la Paix, Paris. 19081

THEATRE DE ROUBAIX

Rue du Fontenoy. — Direction G DESCHAMPS

Lundi 8 novembre 1880. — **Les Mouchards**, grande pièce nouvelle en neuf tableaux, par MM. Jules Moineaux et Paul Parfait.

Margot ou les Bienfaits de l'Education, vaudeville en un acte.

Bureaux à 7 h. — Rideau à 7 h. 1/2.

Prix des places ordinaires. — Les jours du spectacle on peut se procurer des cartes au bureau à partir de 3 heures.

CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS — Capital: 20 millions de francs — 16, RUE LE PELETIER, PARIS

VENTE DE 18,000 ACTIONS

DE LA

Société des Plâtrières du Bassin de Paris

Société anonyme au capital de 12,000,000 de francs, divisé en 24,000 Actions de 500 francs chacune

SUIVANT ACTE PASSÉ PAR DEVANT Me LAVOIGNAT, NOTAIRE A PARIS

Ces Actions sont mises en vente

Au prix de 650 francs

PAYABLES COMME SUIT:

En faisant la demande	50 fr.
Au 5 décembre prochain	100
Au 5 janvier 1881	150
Au 5 février —	150
Au 5 mars —	200
	650 fr.
Par action intégralement payée avant le 5 décembre, il sera fait une bonification de	5 fr.
Soit net à payer	645 fr.

Toute demande doit être accompagnée du premier versement de 50 francs par action.

Les titres définitifs (au porteur ou nominatif au choix), entièrement libérés seront immédiatement délivrés.

Les versements en retard seront passibles de l'intérêt de 5 0/0 l'an.

LES DEMANDES SONT REÇUES DÈS MAINTENANT

et jusqu'au

Jeudi 11 Novembre

A PARIS: au CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS, 16, rue Le Peletier, 16.

A sa succursale A, rue de Rivoli, 53.

EN PROVINCE: dans toutes les Succursales du CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS.

Les Notices, Rapports des Commissaires, Cartes, Statuts, seront adressés à toute personnes qui en fera la demande.

NOTICE

Le plâtre est une matière première indispensable, qui fait l'objet d'une industrie des plus considérables à Paris.

Il ne se rencontre en masses compactes que sur deux points, aux environs de Paris:

1° A l'Est, le groupe des carrières et usines à plâtre, spécialement connues sous le nom de Plâtrières du Canal (*Société générale des Plâtrières de Paris*).

2° A l'Ouest, le groupe des carrières et usines à plâtre, spécialement connues sous le nom de Plâtrières d'Argenteuil, qui viennent de se réunir en Société anonyme dite Société des Plâtrières du Bassin de Paris. Ce sont les actions de cette Société que le CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS offre aujourd'hui à sa clientèle.

Tout le plâtre qui se consomme à Paris, ou s'exporte par les chemins de fer et la navigation, provient presque exclusivement de ces deux groupes.

En 1879, la *Société générale des Plâtrières de Paris* a vendu à Paris plus de la moitié du plâtre qui y a été consommé.

D'autre part, les établissements qui forment aujourd'hui la Société des Plâtrières du Bassin de Paris ont fourni à Paris environ un quart de sa consommation, plus une quantité égale vendue aux grandes localités des environs. En outre, elles font des livraisons considérables dans les départements.

Cette seconde Société a, comme la première, un capital de douze millions de francs (dont 2 millions de fonds de roulement.) Son Conseil d'administration est composé, en grande partie, des mêmes membres (huit sur dix).

La Société des Plâtrières du Bassin de Paris est le complement indispensable de la première Société, et, dans l'intérêt commun, il importait que dès le début les deux Sociétés fussent étroitement liées: Unité de direction et de moyens, amélioration de l'exploitation, diminution des frais généraux, groupement de la clientèle, unification des tarifs et annihilation complète de la concurrence, tels sont les énormes avantages de cette combinaison.

L'analogie dans l'organisation des deux affaires, la presque similitude de leurs raisons sociales, la composition de leur Conseil d'administration, enfin la parité de leur capital, expliquent nettement quel a été le but de leurs fondateurs:

En faisant obéir ces deux grandes associations industrielles à la même impulsion, on a créé un véritable monopole — presque toute la fabrication et le commerce du plâtre sont ainsi centralisés dans les mêmes mains.

Il y a cinq mois, le CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS a eu la bonne fortune de pouvoir offrir à sa clientèle un certain nombre d'actions de la *Société Générale des Plâtrières de Paris*. Les résultats de cette affaire ont depuis dépassé toutes les prévisions. Après quelques mois d'exercice, non seulement la Société a pu réaliser d'importantes économies par suite du groupement, mais encore elle a vu ses ventes de plâtre augmenter de *six milles mètres* cubes par mois.

En présence d'une situation aussi florissante, le CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS ne devait rien épargner pour aider à la création du second groupe, qui forme aujourd'hui la Société des Plâtrières du Bassin de Paris

Comme il y a cinq mois, le CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS a procédé avec la plus grande circonspection, il s'est entouré d'ingénieurs, d'experts industriels et d'experts comptables, afin d'examiner toutes les parties de cette affaire multiple. Il l'a étudiée dans son passé, dans sa marche progressive, dans ses développements successifs.

Il ressort de cette minutieuse étude, ainsi que des documents officiels ci-annexés, dont nous recommandons la lecture à nos clients, que l'affaire que le CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS leur présente aujourd'hui est une opération industrielle de premier ordre. Les actions de la Société des Plâtrières du Bassin de Paris contituent un placement de tout repos, en plein rapport, avec un revenu immédiat de 12 0/0, assuré par l'abaissement du prix de revient et l'augmentation constante du chiffre de ventes.

La Société des Plâtrières du Bassin de Paris.

Les principaux établissements et immeubles appartenant à la Société sont:

1° Carrière et usine de Volembert (Bast), à Argenteuil;
2° Carrière, usine et port de Vaucelles, à Argenteuil;
3° Carrière du Champ-Guérin, à Argenteuil;
4° Terrains plâtriers de l'Amidoine, Maully et la Pissotte, à Argenteuil;
5° Carrière et usine de Godde (Brochet), à Argenteuil;
6° Carrière et usine ces Cloviers, à Argenteuil;
7° Propriété au village Mazagran et terrains sur le port à plâtre, à Argenteuil;
8° Carrière et usine Lentié, à Cormeilles-en Parisis,
9° Carrière et usine Paulmier, à Montigny-les-Cormeilles;
10° Maison sur le port, à la Frette;
11° Propriété à Harblay;
12° Carrière, usine et port Prempain, sur le canal, à Romainville;
13° Carrière et usine Viénot, à Bagnolet;
14° Carrière et usine Rouve, à Bagnolet;

La Société n'a de dettes d'aucune sorte et elle possède, indépendamment de ses immeubles industriels, un matériel considérable et un fonds de roulement de *deux millions de francs* en espèces.

Les anciens propriétaires des établissements dont la réunion a formé la Société des Plâtrières du Bassin de Paris restent intéressés dans la Société. Les uns font partie du Conseil d'administration, les autres continuent à lui donner leur concours comme entrepreneurs à la tâche ou comme directeurs d'usines.

Le Conseil d'Administration est ainsi composé:

MM.

JAPY, ✱, (NC.), manufacturier, admin. de la Société générale des Plâtrières de Paris, *Président*;
BARIQUAND, ingénieur-contructeur, administrateur de la Société générale des Plâtrières de Paris;
BOURDON, ingénieur-contructeur, ad. id.
DEFRESNE BAST, fabricant de plâtre, à Argenteuil;
DERVIEU, ✱, banquier, administrateur de la Société générale des Plâtrières de Paris;
DUBOIS (A.), admi. id.
FALIES, ✱, ingénieur, adm. id.
SIANT-ROMAN, (Comte de), ✱, adm. id.
VIENOT, fabricant de plâtre à Bagnolet.

L'examen de cette liste démontre clairement que les deux groupes de Plâtrières ne forment qu'une affaire, sous une direction unique. Quant à MM. Defresne-Bast et Viénot, qui n'appartiennent pas à la *Société générale des Plâtières de Paris*, et qui complètent le Conseil d'Administration de la Société des Plâtrières du Bassin de Paris, ce sont des fabricants de plâtre, habitués à diriger par eux mêmes, et dans tous leurs détails, leurs exploitations considérables.

Opérations de la Société. — Leurs extensions

La Société générale des Plâtrières de Paris fournit plus de la moitié de Paris et notamment l'Est.

La Société générale des Plâtrières du Bassin de Paris fournit tout l'Ouest de Paris toute la grande banlieue et les départements.

Chaque Société exploite donc une région spéciale que la facilité des communications et économie des moyens de transport lui rendent particulièrement accessible.

Les opérations de la Société des Plâtrières du Bassin de Paris sont en voie d'immédiates et importantes extensions.

Nous ne parlerons ici que des extensions immédiates.

Le plâtre d'Argenteuil qui occupe une si grande place dans la consommation parisienne, convient aussi tout particulièrement aux expéditions lointaines. Ce commerce, déjà très important, va prendre des développements énormes, dès que la Société des Plâtrières du Bassin de Paris aura exécuté les travaux complémentaires de son réseau de communications. La dépense nécessitée par ces travaux prévue depuis longtemps, n'absorbera qu'une très faible partie de son fonds de roulement.

Une seule usine, celle de Volembert, qui appartenait à MM Bast et Defresne-Bast, livre annuellement aux chemins de fer du Nord et de l'Ouest *soixante mille mètres cubes de plâtre*, c'est-à-dire neuf mille wagons (chiffre relevé sur les registres de la gare d'Argenteuil).

Les produits de cette usine sont si estimés que ses propriétaires ne pouvant plus suffire aux demandes, ont établi à peu de distance, une autre grande usine (Vaucelles) avec gare fluviale. Trois tunnels avec voie ferrée, conduisant à cette gare, viennent d'être terminés.

Cet ensemble, auquel il ne manque plus que quelques installations pour être complet, et pour doubler la production et par conséquent la vente, forme le groupe de Vaucelles et de Champ-Guérin. Une dépense de deux cent mille francs à peine, et quelques mois de travail suffiront à l'achèvement de ce magnifique groupe, qui qui donnera à la Société un supplément de bénéfices annuels de plusieurs centaines de mille francs.

Il en est de même de l'usine Paulmier à Montigny-les Cormeilles.

Cet établissement se compose spécialement d'une immense carrière souterraine, dans laquelle on ne compte pas moins de quinze galeries parallèles, larges de 10 mètres et hautes de douze à quinze mètres. Cette carrière va être pourvue d'un réseau de voies ferrées en éventail, aboutissant toutes à l'usine. De ce point, un chemin de fer en plan incliné, long seulement de six cent mètres, descendra tous les produits à Seine, au port de la Frette, tête de ligne de la grande navigation sur la Basse-Seine route naturelle de la Normandie, des départements du Nord et de la Belgique.

Quarante mille francs dépensés pour l'établissement de cette voie ferrée permettront ainsi de satisfaire aux demandes d'une clientèle acquise par l'usine Paulmier, dont la production, s'élevant jusqu'ici à trente-cinq mille mètres, sera facilement doublée, ce qui ne donnera pas moins de cent cinquante mille francs de bénéfices supplémentaires.

Tous les autres établissements de la Société sont, comme ceux qui précèdent, en pleine exploitation et en plein rapport. Tous aussi sont à même d'augmenter considérablement leur chiffre d'affaires avec une dépense relativement minime.

Bénéfices de la Société

Les bénéfices de la Société se composent de deux parties bien distinctes:

1° Des bénéfices que réalisait chacun des établissements opérant isolément;

2° Des bénéfices qui résultent de la mise en Société de ces établissements, des économies provenant de ce groupement et surtout du perfectionnement des moyens de transport et de la diminution considérable des frais généraux.

Les Commissaires, MM. Monchicourt, arbitre près le tribunal de commerce de la Seine, et Flavien, ingénieur-expert, qui se sont fait assister, pour l'examen des comptes, par M. Augustin Maguin, expert-comptable près le tribunal de première instance de la Seine, se basant sur l'exercice 1879, constatent la vente de 264,797 mètres cubes de plâtre dont ils évaluent le bénéfice net à 1.207.332

A cette certitude de produit, il convient d'ajouter la fabrication des chaux, des ciments et des briques, dont aucun des industriels apporteurs ne s'est occupé jusqu'ici, malgré la richesse des bancs de marne et d'argile qui se trouvent dans toutes les carrières. Ce bénéfice peut être évalué à. . . . 250.000

Il faut de plus tenir compte, comme bénéfice des économies résultant de la mise en commun des usines, écartant tout transport onéreux et toute force perdue, soit environ. 225.000

Ajoutons comme résultat de l'augmentation des affaires, — et ici ce n'est pas une présomption, mais une certitude, puisque l'expérience vient d'en être faite par l'autre Société de Plâtrières, — une augmentation d'un cinquième dans la production, soit un bénéfice de. 350.000

Addionnons en outre l'intérêt annuel du fonds de roulement de millions, soit. 100 000

Les bénéfices nets sont donc de 2.222.332

Soit en chiffres ronds, deux millions deux cent mille francs sans tenir compte des augmentations ultérieures du prix du plâtre, augmentation qui se produiront inévitablement.

On a vu au paragraphe précédent que les bénéfices nets ressortaient à 2,200,000 francs.

Ce bénéfice se répartit ainsi, aux termes de l'article 38 des statuts:

5 0/0 à la réserve, soit	110,000
10 0/0 aux administrateurs	209,000
85 0/0 aux actionnaires.	1.881,000

Ce dernier chiffre divisé par 24,000, nombre des actions, donne pour chacune d'elles un dividende de 78 fr. 50, ce qui représente, au prix de 650 francs l'action, un revenu de plus de *douze pour cent*.

La Société des Plâtrières du Bassin de Paris présente les garanties d'une affaire de premier ordre: bénéfices rémunérateurs, sûreté pour le présent et pour l'avenir

En raison de la hausse persistante des fonds publics, de l'abondance des capitaux, il est incontestable que les actions d'une Société présentant des garanties aussi sérieuses de solidité, de bonne administration, de bénéfices et d'avenir ne tarderont pas à acquérir une plus-value importante.

CONCLUSION

On voit que l'on peut compter sur un dividende de 78 fr. 50 par action de la Société des Plâtrières du Bassin de Paris, ce qui représente un revenu net de plus de 12 0/0.

Autrefois nos Rentes se capitalisaient à 5 0/0, les Sociétés de Crédit à 9 et 10 0/0, les valeurs industrielles au-dessus de 10 0/0. Aujourd'hui nos rentes se capitalisent à 4 0/0, les Sociétés de Crédit de 5 à 7 0/0, les Valeurs industrielles de 7 à 9 0/0.

Un revenu de *douze pour cent* est donc tout à fait exceptionnel.

Aussi la plus-value à laquelle on doit s'attendre sur ces actions n'est pas douteuse, en présence de l'immense groupement de l'industrie du plâtre dans les mains des deux puissantes Sociétés: La Société Générale des Plâtrières de Paris et la Société des Platrières du Bassin de Paris.

En résumé: Revenus exceptionnels, immédiats, constants et assurés par une prospérité qui date de longues années; — Groupement d'une industrie de première nécessité, — Affaire sûre, préparée par ses fondateurs en vue d'une immense agglomération, dont l'analogie avec les grands monopoles parisiens du Gaz, des Omnibus, etc., est frappante.

Nous pensons que la lecture de cette Notice engagera nos lecteurs à s'intéresser à la Société des Plâtrières du Bassin de Paris, l'une des affaires les plus solides et les plus productives que le CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS ait recommandées.

On peut, dès à présent, adresser les demandes d'actions:

A PARIS, Au CREDIT GENERAL FRANÇAIS, *16, rue Le Peletier*, et à sa Succursale A, *rue de Rivoli 53*;

DANS LES DÉPARTEMENTS: à toutes les SUCCURSALES du CREDIT GENERAL FRANÇAIS:

ANGERS, 37, rue des Lices.	MARSEILLE, 5, pl. de la Bourse.
BLOIS, 51, rue Denis-Papin.	NANCY, 2, place St-Jean.
BORDEAUX, 70, cours de l'Intendance.	NANTES, 10, rue Lafayette et passage Pommeraye.
CAEN, 7, pl. Royale.	ORLÉANS, 7 bis, rue Grenier-à-Sel.
CLERMONT-FERRAND, 22, rue Pascal.	LE PUY, 7, boulevard St-Louis.
LE HAVRE, 73, rue d'Orléans.	REIMS, 1, pl. Royale.
LE MANS, 2, place de la Préfecture.	LA ROCHELLE, 6 r. de l'Hôtel-de-Ville.
LILLE, 23, Ponts-de-Comines.	ROUEN, 76, r. Jeanne-d'Arc
LIMOGES, 8, boulevard de la Poste-aux Chevaux	TOULOUSE, rue du Ponts-de-l'Halle.
LYON, 5, r. de l'Hôtel-de-Ville.	TOURS, 3, rue de la Préfecture.